

TRIBUNE

Héritage au Maroc : quand l'inégalité devient une tradition



Au Maroc, la question de l'héritage est revenue au cœur du débat public. La réforme en cours du Code de la famille a ravivé une discussion ancienne mais toujours explosive : celle de l'égalité entre femmes et hommes dans le partage des biens. Pourtant, si certains espéraient que cette réforme ouvre un espace de réflexion sur cette question, les réactions de l'opinion publique montrent que le sujet reste profondément clivant.

Publié le 12/03/2026 à 11h02 ⌚ Temps de lecture: 3'



Un récent sondage d'opinion met en lumière les positions des jeunes Marocains sur l'héritage. Le résultat est sans appel : 77 % des jeunes interrogés se disent opposés à l'égalité successorale. Plus surprenant encore, une large majorité de femmes partage cette position : 75 % des répondantes déclarent être contre l'égalité en matière d'héritage. Comment expliquer qu'une majorité de femmes soutienne un système juridique qui leur accorde une part inférieure à celle des hommes ?

Problème avec la SAAQ

Problème avec la SAAQ? Laissez-nous vous aider à voir plus clair et trouver des solutions



Desroches Mongeon Avocats

Chaabi Maroc
Jamila
A sidi sidi
24 auditeurs

Emission spécial MRE



FIL INFO

- 12/03/26 Iftar, à la marocaine #4 : La tradition du poisson pendant le Ramadan
- 12/03/26 La Garde civile avertit sur la déclaration obligatoire des sommes d'argent à la frontière Ceuta-Maroc
- 12/03/26 Kenitra : Expulsion de 18 étudiants à l'Université Ibn Tofail suite à des manifestations pour le report des
- 12/03/26 La police de Settat dément une tentative d'enlèvement à Berrechid et ouvre une enquête
- 12/03/26 Le tribunal espagnol refuse l'extradition d'un Marocain condamné pour une traversée
- 12/03/26 Chaque Marocain gaspille 113 kg de nourriture par an
- 12/03/26 Le Belgo-marocain Yassine Rafik organise le premier salon de la défense en Belgique
- 12/03/26 Maroc : une plateforme judiciaire soulève des questions sur la protection des données et la
- 12/03/26 L'affaire de transport illégal d'un nourrisson de Tanger à Gênes en 2024 prend un tournant judiciaire en
- 12/03/26 La star de «Emily in Paris» va produire un thriller d'action se déroulant au Maroc

Afficher plus



Pour comprendre ce paradoxe, il faut s'intéresser aux mécanismes qui permettent à un système d'inégalités de se maintenir dans le temps. Toute domination durable doit puiser sa légitimité dans une autorité supérieure. Dans l'histoire, le racisme a servi à justifier l'esclavage, tandis que le colonialisme s'est appuyé sur l'idée de «mission civilisatrice». Dans le cas des inégalités successorales, ce rôle de légitimation est souvent attribué à certaines interprétations des traditions culturelles et religieuses nationales. Pourtant, les règles qui régissent aujourd'hui l'héritage ne sont pas simplement des prescriptions intemporelles. Elles résultent aussi d'interprétations humaines, élaborées dans des contextes historiques précis et souvent façonnées par des structures patriarcales.

ENTRE RELIGION ET TRADITION

Au fil du temps, ces interprétations ont produit un système dans lequel la tradition est mobilisée de manière sélective. Dans de nombreux domaines de la vie publique, telles que l'économie, l'administration ou les transactions commerciales, les règles modernes d'inspiration laïque sont largement acceptées. Mais lorsqu'il s'agit des relations familiales et des rapports entre femmes et hommes, la référence religieuse est invoquée comme un principe immuable. Cette distinction n'est pas neutre. Elle construit un monde où le masculin est associé à la modernité et à l'évolution, tandis que le féminin est renvoyé à une tradition figée. Les hommes peuvent évoluer avec leur temps ; les femmes, elles, seraient condamnées à incarner «l'éternel féminin». Cette logique n'échappe pas toujours à celles qui en sont les premières victimes. Les normes sociales et culturelles sont souvent intériorisées et reproduites, parfois au nom du respect des traditions. Ce que certains appellent

Exprimez-vous



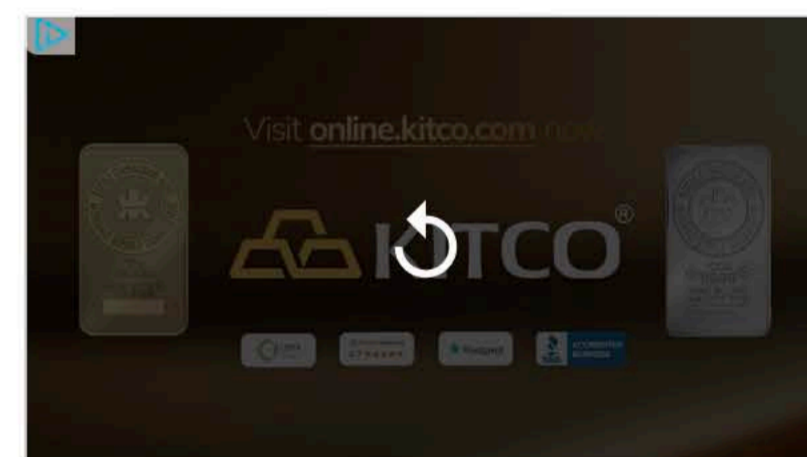
Proposez votre contribution

Les articles les plus...

Populaires

Commentés

- 1 La Mauritanie prive le Polisario et le sud algérien de légumes...
- 2 Le Maroc sous les projecteurs avec l'émission «Voyage Voyage»...
- 3 Produits du Sahara : le gouvernement britannique apporte de...
- 4 Maroc-Russie : Appel téléphonique entre Bourita et Lavrov
- 5 Soukaina Aghouali, la championne marocaine qui a trouvé dans la...



En savoir plus



«préserver la culture» peut alors signifier, très concrètement, préserver une organisation sociale dans laquelle les femmes restent assignées à des rôles domestiques et à une position subordonnée.

Les règles juridiques de l'héritage traduisent cette vision. La règle du *tafadol* attribue généralement à l'héritier masculin une part double de celle de l'héritière. La règle du *taâssib* permet à des membres masculins de la famille élargie, oncles ou cousins, de prétendre à une part de l'héritage lorsqu'un défunt ne laisse que des filles. Quant aux terres collectives, appelées *Soulaliyates*, leur exploitation est encore souvent réservée aux chefs de famille masculins, même si les femmes peuvent parfois en bénéficier indirectement.

SUCCESSIONS ET SYSTÈMES FAMILIAUX

Derrière ces règles se cache aussi une logique économique ancienne. Dans de nombreuses sociétés, les femmes ont été perçues comme un risque pour l'intégrité du patrimoine familial. En se mariant, elles étaient supposées rejoindre une autre famille et pouvaient ainsi contribuer à disperser les biens. Pour éviter cette fragmentation, les systèmes successoraux ont longtemps privilégié les héritiers masculins, considérés comme les garants de la continuité patrimoniale.



Mais la société marocaine d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier. Les femmes sont de plus en plus présentes dans l'enseignement supérieur, sur le marché du travail et dans la vie économique. Elles contribuent aux revenus familiaux et participent à la construction du patrimoine. Dans ce contexte, la question de l'héritage dépasse largement le cadre juridique. Elle interroge les rapports de pouvoir, les représentations sociales et la place que la société marocaine souhaite accorder aux femmes. Le débat est loin d'être clos. Mais une chose est certaine : derrière la défense des traditions se joue aussi la question, plus profonde, de l'égalité.

Par Osire Glacier



HERITAGE

INEGALITES

TRADITION

EGALITE

SUIVRE YABILADI

Suivre